

AGENDA

8 ET 9 NOVEMBRE 2018
Assemblée Générale ACP



Laurence Bernardin
rédactrice de l'@CP



ANTICIPER CONVAINCRE PARTAGER

Numéro spécial de l'@cp consacré à l'assemblée générale des 8 et 9 novembre 2018 à Paris.

L'assemblée générale 2018 se tiendra dans le contexte particulier où se décident les fortes évolutions qui affecteront notre administration.

Elle sera aussi le moment de renouveler une partie du conseil d'administration.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux à cette assemblée, et vous souhaitons d'excellentes vacances.

Laurence BERNARDIN





L'ORGANISATION

Délégués départementaux et régionaux, vos frais de restauration à l'AGN sont pris en charge par le trésorier national. N'oubliez pas de confirmer votre participation en remplissant le formulaire d'invitation que vous avez reçu par mail.

L'assemblée générale est ouverte aux adhérents, à leurs invités et aux sympathisants.

Elle se déroule sur toute la journée du 8 novembre à partir de 10 heures et se termine le vendredi 9 novembre 2018 en fin de matinée après les discours de clôture.

La salle a été repensée cette année pour une meilleure interactivité entre tous les participants et une bonne visibilité des présentations faites. Le rythme des interventions a également été revu.

Pour limiter l'impact sonore des élections observé en 2016, les bureaux de vote ont été déplacés.

Les moments de convivialité seront bien sûr assurés par les accueils café des deux matinées, les cocktails et le déjeuner de clôture.

Vous pouvez librement choisir de participer à une ou deux journées d'assemblée et aux moments de convivialité que vous souhaitez.

Le pavillon royal est accessible en métro (ligne 2, arrêt Porte Dauphine) ou en RER (ligne C, arrêt Foch). Une navette gratuite relie l'arrêt du RER au Pavillon Royal durant l'AG.

Le trajet peut également être fait à pied (5 à 10 mn de trajet).

LES ELECTIONS

Les élections sont organisées tous les deux ans à chaque assemblée générale afin de renouveler la moitié des membres du conseil d'administration élus pour 4 ans. Un nouveau bureau est constitué à partir du CA nouvellement élu.

Le bureau se réunit quasiment tous les mois, le conseil d'administration 3 à 4 fois dans l'année et des groupes de travail thématiques sont régulièrement créés. Les administrateurs participent à ces groupes sur la base du volontariat.

Tous les membres adhérents à l'association et à jour de leur cotisation peuvent voter et/ou se présenter aux élections.

Les adhérents qui le souhaitent ont jusqu'au 30 septembre 2018 pour faire acte de candidature sur le site de l'ACP, en remplissant le formulaire de candidature, en joignant une photo et leur profession de foi. Les candidatures seront visibles sur le site et affichées dans le bureau de vote. Les adhérents pourront voter pendant les deux journées et ce jusqu'à 10 heures le 9 novembre.

